

Votre interlocuteur :

Céline COHEN

dfcg-gac@grandlyon.com

Objet

« **NOM** »

À l'attention du « **SERVICE** »

« **ADRESSE 1** »

« **ADRESSE 2** »

« **CP VILLE** »

« **PAYS** »

Nos réf. DPIAF/DFCG/

Vos réf.

PJ

Madame, Monsieur,

À compter du 1^{er} janvier prochain, le contrat de délégation de service public confié à Eau du Grand Lyon, filiale de Véolia, prendra fin. En lieu et place de ce contrat la Métropole de Lyon a créé une Régie publique destinée à reprendre l'exploitation du service public de l'Eau potable. Le budget annexe des eaux de la Métropole n'existera plus au 1^{er} janvier 2023. C'est le budget de la Régie, qui sera actif au 1^{er} janvier 2023 qui lui sera substitué.

Ainsi, les factures ne pourront plus être déposées sur Chorus Pro après la date du 28 novembre 2022. Elles devront être déposées à compter du 1^{er} janvier 2023 sur le compte Chorus d'Eau du Grand Lyon – la Régie. Entre ces deux dates aucune facture ne pourra être prise en charge.

Vous trouverez ci-après les éléments nécessaires à la facturation :

Raison sociale : EAU DU GRAND LYON - LA REGIE

Adresse : 1 esplanade Miriam Makeba – ORGANDI

69100 VILLEURBANNE

SIRET : 91386633100014

N° de TVA intracommunautaire : FR 26913866331

*Pour votre dépôt dans Chorus Pro vous devez rechercher la structure publique sur la base de :
<https://cpro.chorus-pro.gouv.fr/cpp/rechercheStructurePublique?execution=e1s1>*

À compter du 1^{er} janvier 2023, les factures seront à déposer sur le compte Chorus Pro de la Régie en indiquant **la référence à rappeler fournie par la Métropole.**

Toutefois les factures devront indiquer un destinataire différent selon les cas suivants :

Régie de l'eau	Métropole de Lyon
Si la facture se rapporte à des prestations 2022+2023 (exemple situation de novembre, décembre et janvier sur même acompte)	Si la facture concerne à des prestations de 2022
si la facture se rapporte à des prestations de 2023	

Pour toute demande relative à ces changements, nous vous invitons à contacter la Direction des Finances au 04 78 63 48 48 ou à consulter le site internet de la métropole de Lyon <https://www.grandlyon.com/>.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression, de mes salutations distinguées.

Bruno DALLER

Directeur des Finances
et du Contrôle de Gestion